

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :
15/12/2021

Dossier complet le :
15/12/2021

N° d'enregistrement :
F09321P0296

1. Intitulé du projet

Aménagement d'un nouveau quartier sur le secteur de Geffrier

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Métropole Toulon Provence Méditerranée

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Valérie PAECHT, DGS

RCS / SIRET

2 4 8 3 0 0 5 4 3 0 0 2 1 7

Forme juridique Métropole - Administration publique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
39. Travaux, constructions et opérations d'aménagement.	b) Opérations d'aménagement dont le terrain d'assiette est compris entre 5 et 10 ha, ou dont la surface de plancher au sens de l'article R. 111-22 du code de l'urbanisme ou l'emprise au sol au sens de l'article R. 420-1 du code de l'urbanisme est comprise entre 10 000 et 40 000 m ² .

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

La Métropole Toulon Provence Méditerranée, en partenariat avec l'Établissement Public Foncier (EPF) PACA et la Commune d'Ollioules, a pour projet d'aménager un nouveau quartier dans le secteur de Geffrier, sur la Commune d'Ollioules. Cet aménagement est projeté au travers du développement d'un programme mixte comprenant du logement (dont 50% de logements sociaux), des services de proximité en rez-de-chaussé le long de la RDN8.

Le site bénéficie d'une localisation attractive car situé à proximité de 2 entrées sur l'A50 et le long de la RDN8, axe structurant du territoire, ainsi qu'à proximité de parking relais / covoiturage et d'un centre commercial. De plus, la ligne de Transport en Commun en Site Propre passe au niveau du projet.

Ce secteur correspond à des bâtis et jardins privés en partie abandonnés et présentant des qualités paysagères et architecturales faibles (façades dégradées, vétusté, etc.). La grande majorité des bâtiments présents sera supprimée.

4.2 Objectifs du projet

Les grands principes d'aménagement du projet sont les suivants :

- Un enjeu de revalorisation paysagère et d'intégration urbaine du fait de la position en entrée de ville. En effet, le site renvoie actuellement une image peu valorisante du quartier. Le projet permettra d'améliorer l'image de la commune tout en s'intégrant au mieux dans l'urbanisation existante et en structurant le caractère d'entrée de ville du secteur.
- Un enjeu de dynamisation urbaine car son emplacement stratégique est propice au développement d'un véritable pôle urbain attractif avec une offre de services et de qualité d'usage (cheminements doux, Transport en Commun en Site Propre, qualité des espaces publics, attractivité des bâtiments, etc.).
- Un enjeu de mixité sociale puisque le projet s'inscrit dans une dynamique de renforcement de la production de logements dont des logements sociaux, comme le souhaite la commune d'Ollioules.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le site de projet étant relativement plat, il ne s'avère pas nécessaire de réaliser de grands terrassements en phase travaux, ceux-ci se limitant à la réalisation de fouilles pour les fondations des constructions et la réalisation de parking souterrains. Les matériaux de déblais seront prioritairement réutilisés in situ pour remodeler les terrains, permettre la création des parkings souterrains et la réalisation des aménagements paysagers. Les matériaux excédentaires seront évacués pour valorisation via la filière la plus appropriée.

Le site sera raccordé à l'ensemble des réseaux (eau potable, eaux usées, électricité, etc.).

La majorité des bâtiments actuel du site seront déconstruits. Les déblais seront valorisés en ISDI.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'aménagement du site prévoit la création d'un front bâti le long de la RDN8, permettant de requalifier et marquer l'entrée de ville d'Ollioules.

La programmation du quartier comprend des logements collectifs le long de la RDN8 jusqu'à 12 m de hauteur.

Au total, 150 logements sont envisagés, dont 50 % devront être des logements sociaux.

L'implantation de services le long de la RDN8 en rez-de-chaussé est également possible sur une surface d'environ 950 m².

Les bâtiments seront construits avec un recul de 10 m par rapport à la RDN8.

Des espaces de respiration, d'une largeur d'au moins 10 m en cœur d'ilots, seront réalisés tous les 30 à 40 m pour permettre l'implantation d'arbres. De plus, des alignement d'arbres seront constitués le long de la RDN8.

Des cheminements piétons et des liaisons douces créeront un dialogue urbain entre ce nouveau quartier et le reste du secteur.

Afin d'organiser le stationnement des véhicules, des places de stationnement en extérieurs et deux parkings souterrains sont prévus, pour un total de 167 places environ (dont 20 places en extérieur).

Les entrées aux parkings se feront par le Chemin de Greffier et l'Allée Helvetia.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis de construire ou Permis d'aménager

Permis de Démolir

Déclaration d'Utilité Publique

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
surface de plancher	entre 10 000 et 13 000 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Ollioules

section BM

parcelles n°114, 162 à 179, 182, 310,
317 et 318

Coordonnées géographiques¹

Long. 43° 12' 80" 18 Lat. 05° 88' 48" 68

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site de projet se localise à : - 2,3 km de la ZNIEFF II : Gros cerveau - Croupatier, - 2,9 km de la ZNIEFF II : Mont Faron, - 4,8 km de la ZNIEFF II : Plateau basaltique d'Evenos.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est localisé à plus de 4 km des arrêtés de biotope suivants : - 4,2 km de l'arrêté de Biotope " Ancienne carrière d'Evenos ", - 5,5 km de l'arrêté de Biotope " Falaises du Mont Caume ".
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le sites est localisés à : - 4,7 km de la ZNIEFF marine II : Du Mourillon à la pointe de Carqueiranne, - 5,7 km de la ZNIEFF marine II : Herbiers de posidonies de l'Anse des Sablettes
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site de projet est situé à : - 1,7 km du site patrimonial remarquable du secteur marine et centre-ville de Toulon, - 3 km du monument historique du pont levant et de l'église Notre-Dame du Bon voyage, - 2,7 km du PDA de la Vasque (2,7 km). A noter l'existence de l'Église de Saint Laurent à Ollioules à 3,4 km.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune d'Ollioules est concernée par un PPR inondation, approuvé le 25/03/2010. Néanmoins, le site de projet n'est pas impliqué par un risque d'inondation. La commune d'Ollioules est concernée par un PPR militaire pyrotechnie prescrit le 1er mars 2013. Le site de projet est soumis à une servitude relative aux installations pyrotechniques (AR3).
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas recensé dans la Base de Données des Sites et Sols Pollués : il n'y a pas de pollution avérée des sols et sous-sols.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'y a pas de périmètre de protection de captage d'eau potable au sein ou à proximité du site de projet.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se localise à : - 3,6 km du site inscrit du Plan d'eau de la darse vieille à Toulon et abords, Places d'Armes de Toulon, - 3,7 km du site inscrit des Collines du Mont Faron.
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se localise à : - 2 km de la ZSC " Mont Caume - mont Faron Forêt domaniale des Morières ", - 5,3 km de la ZPS " Falaises du Mont Caume ", - 6,9 km de la ZSC " Cap Sicie - Six Fours "
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se localise à : - 1,8 km du site classé du massif du Baou des Quatre Aures, - 3,2 km du site classé du Mont Faron.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet consiste en la construction d'un nouveau quartier : ce dernier sera raccordé au réseau de distribution d'eau de la commune.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les matériaux de déblais seront utilisés préférentiellement sur site pour la réalisation des modelés paysagers. Les matériaux excédentaires seront évacués pour valorisation via la filière la plus appropriée.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le chantier nécessitera des matériaux de construction spécifiques (bétons, graviers, etc.). Il sera alimenté depuis des sites dûment autorisés.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se localise dans un secteur présentant une urbanisation dense.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est concerné par une servitude relative aux installations pyrotechniques (Port militaire de Toulon).
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet consiste en la construction de 150 logements ainsi que des services. Par conséquent, un trafic supplémentaire sera attendu vis à vis du projet. Néanmoins, il sera non significatif au vu du trafic déjà présent sur la RDN8, axe structurant du territoire.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le site s'inscrit dans un ensemble urbanisé dense, déjà source d'émissions sonores typiques d'un quartier urbanisé.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Un éclairage des espaces publics est déjà existant.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les eaux vannes sanitaires seront collectées par le réseau d'assainissement collectif.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Une intégration du nouveau quartier dans la zone de collecte des ordures ménagères est prévue, accompagnée de la mise en place du tri sélectif.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site actuel présente une qualité paysagère et architecturale moindre (façades dégradées, bâtiments abandonnés, etc.).
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet consiste en l'aménagement d'un quartier au sein d'une urbanisation existante dense, n'introduisant pas de consommation d'espace agricole, forestier ou naturel.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

cf. document ci-joint (Auto-évaluation en Annexe 10)

Les mesures d'évitement et de réduction envisagées permettront de réduire significativement les incidences du projet sur l'environnement, au sens large du terme (niveaux d'impacts résiduels non significatif à faible en fonction des thématiques).

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

cf. document ci-joint (Auto-évaluation en Annexe 10)

Le projet se place dans un contexte de reconquête d'un espace urbain dégradé, localisé sur un secteur stratégique (bonne desserte routière, zones commerciales proches, site desservi par les transports en commun). Il représente une opportunité pour requalifier une zone urbaine et répondre aux besoins en logements de la population, tout en intégrant le potentiel écologique identifié.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 1 : Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire
Annexe 2 : Plan de situation
Annexe 3 : Vues photographiques
Annexe 4 : Plan des abords
Annexe 5 : Situation du projet par rapport aux périmètres Natura 2000
Annexe 6 : Situation du projet par rapport aux périmètres d'inventaires (ZNIEFF)
Annexe 7 : Situation par rapport aux Parcs Naturels, ENS, Protection de Biotope, etc.
Annexe 8 : Situation par rapport au patrimoine historique
Annexe 9 : Situation par rapport au Schéma Régional de Cohérence Ecologique
Annexe 10 : Auto-évaluation
Annexe 11 : OAP du « Secteur de Greffier » sur la commune d'Ollioules

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

TOULON

le,

20/09/21

Signature

